



## **Vous vous posez la question de... Mieux comprendre et gérer vos résultats**

**...dès la création de votre entreprise**

### **✓ Les avantages**

- Pouvoir comprendre l'ensemble des documents comptables et pouvoir grâce à cela négocier avec vos partenaires (banques, fournisseurs.....)
- Permettre de répondre à des interrogations face à l'imprévu.
- Réajuster votre projet si nécessaire.

### **✓ Les modalités**

- Intervenants : ingénieurs conseil d'entreprises de la Chambre d'agriculture du Gard et conseillers techniques.
- Durée de la prestation : les quatre premières années d'installation.
- Tarifs et conditions de vente : nous consulter.
- Prestation individuelle.
- Lieu : sur l'exploitation et au bureau

### **✓ Les documents remis**

- Remise d'un rapport annuel personnalisé, comprenant des éléments économiques et techniques.
- À l'issue du rendez-vous : la prestation peut se compléter par :
  - un budget de trésorerie
  - un suivi technique particulier
  - une étude de nouveaux projets.

### **📄 Votre contact**

**Bernard-Pierre Asseginou**  
Responsable Pôle Conseil Entreprise  
04 66 04 51 09  
bernard-pierre.asseginou@gard.chambagri.fr

### **Votre projet**

- Vous souhaitez être accompagné(e) dans la gestion technico-économique de votre entreprise.

### **Notre proposition**

- Une analyse personnalisée du bilan et compte de résultat, ainsi qu'une analyse technique de vos résultats de l'année.
- Une visite annuelle sur votre exploitation, avec remise d'un document de gestion.
- Conseil sur le plan administratif, réglementaire et financier.

### **Notre méthode**

- Recueil des éléments.
- Analyse préparatoire avant la visite.
- Visite avec commentaire et échange sur l'année écoulée et à venir.
- Remise d'un document annuel qui reprend les chiffres clefs de votre entreprise enrichis par notre commentaire.

### **Notre engagement**

- Un conseil spécialisé et indépendant.

📍 **Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur**  
[www.gard.chambre-agriculture.fr](http://www.gard.chambre-agriculture.fr)

**Avec le soutien financier de**



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen